



ÉDITO

Tourisme et intercommunalité

- Si la commune reste votre collectivité de proximité et l'entrée principale pour la plupart des sujets, l'intercommunalité prend une place de plus en plus importante dans notre paysage administratif et politique.

La Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales (CCPVM) existe depuis 2017, c'est donc une jeune intercommunalité.

Elle est composée de 10 communes :

Dommartin-lès-Remiremont, Eloyes, Girmont-Val-d'Ajol, Le Val-d'Ajol, Plombières-les-Bains, Remiremont, Saint-Amé, Saint-Etienne-lès-Remiremont, Saint-Nabord et Vecoux.

- C'est une collectivité à taille humaine qui compte environ 30 000 habitants.

Remiremont en est la ville centre et forme une conurbation urbaine avec Saint Nabord et Saint Etienne.

Certaines communes ont une activité essentiellement industrielle comme Eloyes ou Saint Nabord, alors que d'autres apportent une coloration très touristique à la CCPVM. En effet, nous avons la chance de compter **trois stations de tourisme classées** : Remiremont, Plombières et maintenant Le Val d'Ajol. Ajoutez-y le Girmont en tant que station de tourisme. Mais, c'est l'ensemble de notre territoire qui offre des spots touristiques à couper le souffle : le massif du Saint Mont, la Tête des Cuveaux, la Chapelle du vieux Saint Amé...

Ceci est une chance d'attractivité du territoire indéniable.

Les grandes entreprises de notre territoire qui peinent à embaucher des cadres et cadres supérieurs peuvent ainsi mettre en avant un territoire plus « sexy » pour venir y installer des familles.

Les projets en cours (stade VTT et station trail) vont encore nous donner une visibilité nationale supplémentaire.

- La compétence TOURISME appartient donc à la CCPVM qui la délègue à l'Office du Tourisme intercommunal, c'est-à-dire que la promotion touristique se fait pour l'ensemble de notre territoire en s'appuyant tout particulièrement sur les stations de tourisme.

C'est une chance pour Plombières car si le thermalisme est en berne ces dernières années, le tourisme nous permet de « sauver les meubles ». C'est le cycle de la vie d'une intercommunalité.

Aujourd'hui, Remiremont et Le Val d'Ajol augmentent leur potentiel touristique alors que Plombières est à la peine en ayant perdu la plupart de ses curistes (ceux qui sont en cure actuellement sont pour la plupart des locaux) et les touristes qui fréquentaient Calodaé. Mais l'intercommunalité nous permet de maintenir la tête hors de l'eau avec des aides précieuses sur la commune (campagne de communication, mise en avant du Marché de Noël auprès de la presse nationale, pass tourisme en 2022, maintien du petit train en 2023...). Mais bien au-delà, **nous bénéficions des retombées du travail réalisé pour l'ensemble de notre territoire.**

- Les hébergeurs qui ont compris l'enjeu dès 2020 ne le regrettent pas avec des taux d'occupation importants. C'est pour cette raison que l'Office du Tourisme effectue cette année un énorme travail auprès des hébergeurs plombinois afin d'opérer une montée en gamme de l'offre.

La commune accompagne cette action en offrant **une prime de 200 € aux hébergeurs qui s'engagent dans le classement touristique** (correspondant peu ou prou aux frais de dossier).

Alors, certes, tout n'est pas rose et il y a encore du travail à faire. Mais il ne se fera que dans **un climat apaisé et avec une réelle volonté d'avancer ensemble.**

Ainsi le jour, que nous espérons proche, où un signal positif viendra des thermes, nous serons prêts pour accueillir à nouveau 4000 curistes par an, les clients de Calodaé mais aussi les touristes du territoire des Vosges Méridionales.

Lydie BARBAUX
Maire



CADRE DE VIE • LA MAM A DÉJÀ 10 ANS !

Pour faire garder vos tout-petits sur notre commune, vous avez le choix ! Nous avons la chance que plusieurs assistantes maternelles agréées soient réparties sur tout le territoire de Plombières.

Certaines sont regroupées en MAM (Maison d'Assistants Maternelles) à Ruaux et cela depuis maintenant 10 ans. En effet, à la fermeture de l'école maternelle de Ruaux, Sabine, la mère, et Sandra, la fille, ont acheté le bâtiment et l'ont transformé en paradis pour les petits.



Aujourd'hui, 3 assistantes maternelles, Manon, Valentine et Sandra, y accueillent 10 enfants de 2 mois et demi à 3 ans à l'année et 5 plus grands pendant le temps périscolaire.

En 2021, les assistantes maternelles (et des parents volontaires) participaient aux côtés de la commune à la concrétisation du projet « Aire de jeux » sur Ruaux pour le bonheur des enfants accueillis.

D'autres modes de garde existent sur le territoire intercommunal.



Pour de plus amples renseignements, merci de contacter le Relais Petite Enfance au 03 29 22 24 31.

DONS DE PLANTES

L'AUTOMNE ARRIVE ET AVEC LUI, LE NETTOYAGE DES JARDINS.

Si vous dédoublez des plants, des bulbes, si vous souhaitez vous séparer d'une plante qui encombre vos plantes-bandes, n'hésitez pas à en faire don aux espaces verts de la commune. Mark Oste et son équipe leur trouveront une place dans les aménagements paysagers de la ville.

Pour faire un don, contacter la mairie au 03.29.66.00.24.

ECLAIRAGE PUBLIC

Depuis le 1er novembre 2022, l'éclairage public s'éteint sur toute la commune à 23H00 et se rallume à 5H00. C'est une des dispositions prises afin de maîtriser les dépenses énergétiques de la commune. Elle permet à elle seule de réaliser une économie de 38% à prix équivalent sur ce poste financier mais seulement 8% en tenant compte de l'augmentation du prix de l'électricité.

Au bout d'une année, un bilan va être fait en tenant compte de vos remarques et des usages observés. En tenant compte également des différentes études sur le sujet et qui mettent parfois à mal quelques idées reçues.

Il existe un lien entre éclairage public et criminalité : FAUX

Après la suppression de l'éclairage nocturne, il n'a pas été constaté de hausse de la délinquance ; encore moins de la criminalité. Au contraire, les chiffres recensés par les compagnies d'assurance montrent que 99% des délits nocturnes ont lieu dans des rues parfaitement éclairées.

Source : france3-regions.francetvinfo.fr

Il y a plus d'accidents routiers quand il n'y a pas d'éclairage public : FAUX

Les véhicules ont leur propre éclairage et les conducteurs ont tendance à ralentir dans les zones non éclairées.

Source : france3-regions.francetvinfo.fr

Les cambriolages ont lieu la nuit : FAUX

80% des cambriolages ont lieu en journée. 55% des cambriolages ont lieu entre 14h et 17h, les voleurs repérant les habitudes de vie des victimes et agissant pendant qu'ils ne sont pas chez eux.

Source : Ministère de l'Intérieur/Observatoire de la Sécurité

La lumière artificielle est la 2ème cause d'extinction des insectes : VRAI

La lumière artificielle trouble les rythmes biologiques et modifie le comportement des espèces (orientation, déplacements, perturbations endocriniennes...) et peut accélérer leur extinction. Elle a également des effets sur la santé des Hommes.

Source : geo.fr

TRAVAUX

La signalisation horizontale (peinture) des bretelles de la RN 57 va être refaite entre le 18 et le 22 septembre 2023. Chaque bretelle sera fermée l'une après l'autre pendant 2 heures de Pouxieux à Fougerolles. En ce qui concerne les sorties Plombières et La Croisette, lorsque l'une sera fermée, l'autre sera ouverte.

MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION.



ZOOM SUR LES SERVICES

CHANGEMENT D'ADRESSE – PENSEZ-Y !

En vue de mettre à jour les listes électorales par bureau de vote, nous vous rappelons l'importance d'effectuer ces démarches dans le cas d'un déménagement :

- Si vous déménagez dans une **nouvelle commune**, il faut demander votre inscription à la mairie de votre nouvelle résidence
- Si vous déménagez dans la **même commune**, il suffit de déclarer votre nouvelle adresse :



En ligne sur le site : service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1372



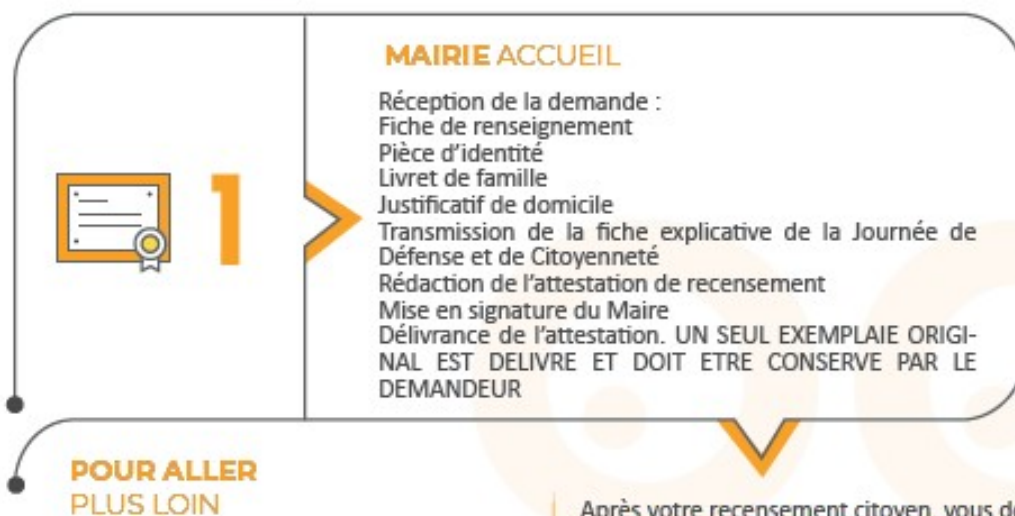
Directement en vous présentant à la mairie avec un justificatif de votre nouveau domicile (facture EDF, téléphone, quittance de loyer...) et la copie recto/verso de votre carte d'identité



Par courrier, en joignant un justificatif de votre nouveau domicile (facture EDF, téléphone, quittance de loyer...) et la copie recto/verso de votre carte d'identité

Pour tous renseignements complémentaires, contactez le service à la population de la mairie au 03 29 66 60 04

J'AI 16 ANS, JE M'INSCRIS AU RECENSEMENT CITOYEN



Après votre recensement citoyen, vous devez participer à la **JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ (JDC)** entre la date de votre recensement citoyen et celle de votre 18ème anniversaire. Vous recevez une convocation écrite 45 jours avant la date de votre JDC.

Durant votre JDC les thèmes suivants sont abordés :

- les enjeux et objectifs généraux de la défense nationale,
- le civisme,
- l'égalité entre les femmes et les hommes,
- la lutte contre les préjugés sexistes
- la lutte contre les violences physiques, psychologiques ou sexuelles commises au sein du couple.

Vous passez également des tests d'évaluation des apprentissages fondamentaux de la langue française.

MARCHE DE NOEL •

LA PRÉPARATION DU MARCHÉ DE NOËL BAT SON PLEIN POUR EN FAIRE L'ÉVÉNEMENT PHARE DE CETTE FIN D'ANNÉE.

4 groupes de travail, mobilisés depuis le mois de février, s'activent pour caler l'organisation (exposants, animation, décoration, communication).



Le comité de pilotage, ouvert à tous, se réunit chaque 1er mercredi du mois au salon Eugénie.
Les chantiers collectifs « décoration » se réunissent tous les mercredis et vendredis de 14h à 16h30 au Dôme (services techniques) ainsi que les samedis 23 septembre, 14 et 21 octobre de 8h30 à 11h30.

L'association du Marché de Noël se retrouve pour ses ateliers chaque mardi soir.

Dans le même esprit que les années passées, il est proposé aux associations locales de tenir une buvette ; une opportunité pour se retrouver, pour recruter de nouveaux adhérents, pour s'impliquer dans l'animation du marché et tenter de renflouer sa trésorerie !

Vous l'aurez compris et comme nous ne cessons de le répéter, le Marché de Noël sera ce que l'on veut bien en faire ; il en dépend de nous tous !

Pour toutes infos complémentaires, nous restons à votre disposition.
Rapprochez vous de la mairie.



Concours de crèches

La commission citoyenne d'animation du Marché de Noël renouvelle cette année le concours de crèches ouvert à tout public : professionnels, amateurs, associations, écoles et particuliers.

**il est temps de libérer votre créativité !
A vos outils !**

Le public sera invité à voter pour les plus belles œuvres.

Les créations seront exposées de façon permanente dès le début du Marché de Noël dans la chapelle du Clos des deux Augustins.

Retrouvez le règlement et la fiche d'inscription sur le site internet ou à l'accueil de la mairie.

La clôture des inscriptions est fixée au 25 novembre 2023.

COLLECTIF ET ÉNERGIQUE, LE PATRIMOINE SPORTIF DE PLOMBIÈRES-LES-BAINS

Lors des Journées du patrimoine, les clubs sportifs plombinois dévoilent leurs archives.

De nombreuses images inédites rassemblées dans une exposition : du club de tir au club hippique, du club de foot au club de gym, des cours de tennis à la piscine.

Les 16 et 17 septembre, venez (re)découvrir le patrimoine sportif de notre commune et essayez de reconnaître les footballeurs, joueurs de pétanque ou tireurs sur d'anciens clichés numérisés pour l'occasion.

Merci à Alain Robert, Jérôme Marin, Gilbert Pierré et les habitants qui ont accepté de prêter leurs photos et autres documents d'archives.

Exposition dans la galerie de l'espace Berlioz, place Maurice Janot.
Du samedi 16 et dimanche 17 septembre de 10H à 18H
et du lundi 18 au vendredi 22 septembre de 16H à 19H



«SIMPLES SOINS» : UNE RESIDENCE ARTISTIQUE ESTIVALE

Depuis juillet, deux designers, Ophélie Benito et Aurélie Marzoc, arpentent notre commune. Elles se sont associées le temps de leur séjour pour proposer différentes créations et ateliers rassemblés sous l'intitulé « SIMPLES SOINS ».

Leur résidence artistique se déroule dans le cadre de « l'Été culturel 2023 - Jeunes ESTivants », un dispositif financé par la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Grand Est et coordonné par Scènes et Territoires.

Les deux artistes sont sensibles aux thématiques du bien-être et de la biodiversité. Elles ont mené des recherches sur les bienfaits de l'eau, ainsi que sur l'histoire du thermalisme et des plantes locales. Leur travail fut l'occasion de tisser des liens avec certaines associations plombinoises, de créer de nouveaux rituels de soin et de fabriquer des objets sur le territoire.

Venez découvrir leurs réalisations du 16 au 22 septembre de 16h à 19h à l'occasion d'une exposition de leurs travaux dans l'espace Berlioz.

Vous êtes également conviés au « Temps fort » du 22 septembre de 17h30 à 19h (au départ de l'espace Berlioz) pour une balade sensorielle rythmée de rituels de soins par l'eau et les plantes.

- Cet événement sera suivi à 19h d'un pot de clôture de la résidence artistique. -



ECONOMIE - TOURISME • TDV : UNE INDUSTRIE DU BASSIN PLOMBOINOIS

Depuis sa création en 1958, TDV, Plombières-les-Bains, qui était alors connue sous le nom de *TREFILERIES DES VOSGES*, a su évoluer avec les exigences de son marché et répondre aux besoins de ses clients en proposant des produits de haute précision. L'entreprise est spécialisée dans le laminage à froid des aciers inoxydables, des aciers au carbone et des métaux non ferreux, elle met en œuvre tout son savoir-faire pour répondre au plus près aux cahiers des charges de ses clients.

Afin d'assurer sa position de leader, TDV a fortement investi dans ses installations de production, notamment dans une nouvelle machine à commande numérique de dernière génération. Ou encore dans de nouvelles lignes de production destinées au marché de l'industrie de l'énergie.

Ces investissements témoignent de l'engagement de TDV à rester à la pointe de l'innovation et de la modernité.



Aujourd'hui, TDV exporte plus de 80% de sa production.

Les produits TDV trouvent leur application dans plusieurs secteurs industriels, tels que l'industrie agroalimentaire, le forage de pétrole et de gaz, la filtration fine et l'industrie de l'énergie. Sa compétence aujourd'hui est reconnue au niveau mondial, ses produits sont distribués en Europe, en Asie et en Amérique.

TELECONSULTATION

La pharmacie des Thermes située rue Stanislas à Plombières vous propose un nouveau service.

Avec Medadom, service de téléconsultation médicale, vous pouvez dorénavant CONSULTER UN MÉDECIN EN LIGNE pendant les horaires d'ouverture. La console comporte les instruments de mesure donnant les premières informations nécessaires au diagnostic.

! Ce service n'a pas pour objectif de remplacer votre médecin traitant ni les urgences médicales mais de compléter l'offre sur le territoire.



Les symptômes adaptés à la téléconsultation sont :

- les affections ORL,
- dermatologiques
- ainsi que les troubles digestifs.

Pour pouvoir entamer une consultation, vous aurez besoin de votre carte vitale (ou carte CMU, ALD...), d'un téléphone portable et d'une carte bancaire.



La pharmacie est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h et le samedi jusqu'à 18h

POLITIQUE SOCIALE •

ADMR

L'Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural de Plombières-Bellefontaine (A.D.M.R.) recrute des aides à domicile. Contrat à temps plein ou temps partiel*

Vous recherchez un travail qui a du sens, vous aimez apporter du soutien, une assistance, de l'aide aux autres. Vous faites preuve d'autonomie, de dynamisme, les responsabilités ne vous font pas peur



Alors ce poste de travail est fait pour vous !

Travailler pour l'A.D.M.R., c'est...

- Bénéficier d'un emploi de proximité, près de chez vous
- Recevoir une rémunération stable et évolutive, avec heures majorées, heures des temps de déplacement professionnels prises en compte, diverses primes, indemnités pour les trajets domicile-travail et frais kilométriques professionnels
- Bénéficier d'une protection prévoyance, de formations, d'un soutien psychologique.

*Cet appel à candidature s'adresse à toutes personnes y compris aux seniors en fin de carrière ou encore à de nouveaux retraités qui souhaiteraient arrondir leur fin de mois et entretenir leur réseau social.

... mais c'est aussi :

- Aider la personne dans ses gestes quotidiens (se lever ou se coucher, se déplacer...)
- L'aider à maintenir une hygiène corporelle préserver son lieu d'habitation (vaisselle, linge, entretien des sols...)
- L'accompagner lors de sorties (rendez-vous médicaux, courses...), partager des moments

Vous souhaitez en savoir plus, voici les coordonnées de l'Association :

ADMR PLOMBIERES-LES-BAINS – BELLEFONTAINE
30 Route de Xertigny – 88370 BELLEFONTAINE

Tél. : 03.29.38.00.13 - info.plombieres@fede88.admr.org

ENVIRONNEMENT •

COMPOSTAGE



La commune relève le défi et s'engage à diminuer le poids de ses poubelles. Nous comptons sur vous ! Dès le vendredi 8 septembre, vous pourrez apporter vos bio-déchets dans le composteur collectif implanté près de l'arrêt de bus Promenade des Dames.

C'est une première étape, il est envisagé d'en implanter un également dans le centre historique (à suivre)



POURQUOI ?

Une obligation (loi AGEC du 10/02/2020), mais aussi une volonté municipale de gérer les déchets de façon responsable, nous comptons sur le bon sens de chaque concitoyen pour agir de façon responsable.

Nous savons que ce n'est pas toujours le cas, de nombreuses incivilités sont encore constatées : du verre ou des objets encombrants déposés dans les containers verts ou jaunes, crottes de chien non ramassées... mégots de cigarettes jetés dans la rue ou dans les plaques d'égouts (fausse bonne idée, car trajet direct vers la rivière et la mer méditerranéenne)

NOTE :

Les personnes qui désirent avoir leur propre composteur peuvent aussi en obtenir un à un prix préférentiel en contactant directement le SICOVAD.



TROPHEES ECOLOGIE

Nous avons été sollicité par le conseil départemental des Vosges pour candidater aux :

Trophées des solutions écologiques, catégorie « Biodiversité- dans le cadre des « Rencontres des solutions écologiques »,

Cet événement a pour ambition de favoriser le passage à l'action, d'apporter des solutions écologiques concrètes et de valoriser les initiatives locales.



Le travail réalisé sur le site classé des Houssots depuis 2015 a porté ses fruits et la dernière phase portant sur la restauration de la continuité écologique de l'étang inférieur (étang à bulles) nous a permis d'être lauréat et de recevoir le trophée dans cette catégorie.

TRAVAIL EFFECTUÉ : effacement de la digue artificielle de l'étang, enlèvement des géo-membranes, restauration du ruisseau du Houssot, restauration des zones humides associées au cours d'eau, implantation de 2 mares.

Rappelons que le site d'une superficie de 35ha comporte 4 espèces végétales et 3 espèces animales protégées. (Lycopode inondé, littorelle à une fleur, drosera, papillon cuivré de la bistorte, trichoptère, longicorne).



Dans ce cadre, une visite guidée de l'Espace Naturel sensible des Houssots sera organisée : **Vendredi 22 septembre 2023 à 14h00 et à 16h00.**

Cette visite sera conduite par un guide du conservatoire des espaces sensibles de Lorraine.



SYNDICAT FORESTIER ET FORÊT SYNDICALE DU MASSIF DU GRAND POIREMONT

La forêt syndicale du massif du Grand Poiremont, anciennement propriété de la Société de Pruines à Plombières-les-Bains, a été acquise en 1970. Cette forêt est constituée d'un seul massif forestier de 415,58 ha, entièrement situé sur le territoire communal d'Aillevillers et Lyaumont, en limite de la commune de Plombières. Le ruisseau de Chevreul, qui les sépare, sert de limite naturelle.

L'investissement d'achat est trop important pour une seule commune. Six communes se regroupent donc pour constituer le Syndicat Forestier du Massif du Grand Poiremont : trois communes de Haute-Saône : Aillevillers et Lyaumont, Corbenay et Saint-Loup-sur-Semouse et trois communes des Vosges : Bellefontaine, Les Granges de Plombières et Ruaux.

A la suite de la fusion entre Ruaux, les Granges de Plombières et Plombières, la commune dispose donc de deux parts.

Les Maires des communes membres qui ont permis la création du syndicat en 1970 étaient : *Messieurs Auguste Grandjean (Aillevillers), Jean-Jacques Beucler (Corbenay), André Masson (Saint-Loup), Jacques Bigoni (Riaux), Robert Poroli (Granges de Plombières) et Léon Aubert (Bellefontaine).*

Depuis 1991, le prêt contracté auprès du Fond forestier National est totalement remboursé. Le syndicat n'a alors plus de dette et les communes peuvent bénéficier du reversement des excédents de trésorerie.

Les sommes reversées aux communes dépendent des recettes de vente de bois et des travaux réalisés.

Dès son acquisition, la forêt du Grand Poiremont a été soumise au régime forestier afin que l'Office National des Forêts puisse y exercer, au nom du syndicat, les actes de gestion qui s'imposent.

Des travaux d'infrastructure importants ont été réalisés et permettent de mieux desservir le massif. Des travaux de sylviculture sont réalisés régulièrement. Aujourd'hui, la priorité est donnée à la régénération naturelle. La forêt syndicale est une forêt à dominante hêtre, avec un peu de chêne.

Un nouveau plan d'aménagement a pris effet au début de l'année 2023. Il sera valable pour les 15 ans à venir.

Le siège social du Syndicat est fixé à la Mairie d'Aillevillers.

La présidence de ce syndicat a été assumée comme suit :

de 1970 à 1971 : Mr Jean-Jacques Beucler

de 1971 à 1977 : Mr Auguste Grandjean

de 1977 à 1987 : Mr André Masson

de 1987 à 1989 : Mr Gérard Grivet

de 1989 à 1995 : Mr Louis Bigey

de 1995 à 2014 : Mr Yvan Heissler

de 2014 à nos jours : Mr Jean-Marie Suardi



Dans le cadre de l'élaboration de sa nouvelle charte, le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges lance une grande consultation pour connaître les priorités des habitants du territoire sur de multiples sujets : agriculture, alimentation, biodiversité, climat, culture, énergie, habitat...

Les réponses à cette courte enquête nous aideront à définir les enjeux prioritaires du prochain projet pour le territoire (période 2027-2042) et c'est aussi l'occasion de pouvoir se porter volontaire pour participer à un groupe citoyen.

Pour accéder au questionnaire vous pouvez utiliser l'adresse suivante :

<https://framafoms.org/demain-le-parc-objectifs-2042-1686237283> ou scanner le QrCode ci-dessus.

L'enquête sera menée jusqu'au 30 septembre 2023.



EXPRIMEZ VOS ENVIES
POUR L'AVENIR DU TERRITOIRE



AGENDA *Tous les mercredis et vendredis de 14H à 16H30 : Atelier de fabrication de décors pour le Marché de Noël au Dôme (ateliers municipaux, promenade des Dames)*

SEPT

- **Vendredi 15 sept - 20h30** : Causerie autour de l'épinette - *Nid des épinettes* -
- **Sam 16 et Dim 17 sept - à partir de 10h** : Journées Européennes du Patrimoine - *Centre historique* -
- **Samedi 16 sept - 18h** : Pièce de théâtre: "Feu la mère de Madame" de Georges Feydeau - *Casino de Plombières au salon de l'Empereur* -
- **Du 16 sept au 08 oct - du jeudi au dimanche - 14h à 19h** : Exposition Encastres biographiques - *L'exp-at galerie* -
- **Samedi 16 sept - 17h30** : 7ème Ronde de la Vôge - *Casino* -
- **Sam 16 au Ven 22 - 16h à 19h** : Expositions « Simples soins » et « Les archives des clubs sportifs » - *Espace Berlioz* -
- **Lundi 18 sept - 11h30** : Cérémonie de libération de Plombières - *Monument aux morts* -
- **Mardi 19 sept** : Pétanque : Championnat des clubs - *Promenade des dames* -
- **Mercredi 20 sept - 20h** : Réunion du Conseil municipal - *Salon Eugénie* -
- **Vendredi 22 sept - 14h et 16h** : Visites de l'Etang des Houssots par le Conservatoire des Espaces sensibles de Lorraine
- **Vendredi 22 sept - 17h30** : Ballade sensorielle au départ de l'Espace Berlioz
- **Samedi 23 sept - 8h30 à 12h** : Atelier de fabrication de décors pour le Marché de Noël

OCT

- **Sam 7 et Dim 8 oct - 18h** : Pièce de théâtre: "Feu la mère de Madame" de Georges Feydeau - *Casino de Plombières au salon de l'Empereur* -
- **Dimanche 08 oct - 8h à 17h** : Broc'Plombinoise - *Centre historique Plombières* -
- **Dimanche 08 oct - journée** : Marche de l'école - *Site du Tarpenet* -
- **Vendredi 13 oct - 9h à 12h** : Atelier : stage de réactualisation des connaissances à destination des seniors, code de la route - *Caveau* -
- **Samedi 14 oct - 8h30 à 12h** : Atelier de fabrication de décors pour le Marché de Noël
- **Sam 14 et Dim 15 oct - 8h30 à 20h** : Double challenge de tir - *Gymnase du tarpenet* -
- **Vendredi 20 oct - 9h à 12h** : Atelier : stage de réactualisation des connaissances à destination des seniors, code de la route - *Caveau* -
- **Vendredi 20 oct - 20h30** : Causerie autour de l'épinette - *Nid des épinettes* -
- **Vendredi 20 oct** : *Code de la route*
- **Samedi 21 oct - 8h30 à 12h** : Atelier de fabrication de décors pour le Marché de Noël
- **Vendredi 27 oct - 9h à 12h** : Atelier : stage de réactualisation des connaissances à destination des seniors, code de la route - *Caveau* -
- **Vendredi 27 oct - 20h30** : Assemblée Générale des Epinettes des Vosges - *Nid des épinettes* -
- **Ven 27 à Dim 29 oct** : Week-end « Ville Impériale » - *Dans la ville* -
- **Dimanche 29 oct** : Passage à l'heure d'hiver

NOV

- **Samedi 04 nov** : Assemblée générale de la Gymnastique de Plombières - *Salle de Ruaux* -
- **Samedi 11 nov** : Commémoration Armistice Guerre 14/18 - *Monument aux morts : Ruaux/Granges/ Cimetière Granges/Plombières* -



Plombières An Couleur
Pas de texte communiqué à la rédaction

Directrice de la publication : Lydie Barbeux
Conception : Mélie ANTOINE Graphiste
Rédaction : Les élus et les agents de la commune
Crédit photos : Office du Tourisme, Delphine Bonecchi, Francis Meslet et les élus
Magazine imprimé et distribué par nos soins gratuitement - Prochaine parution mi-novembre

☎ 03.29.66.00.24
🌐 www.plombieres-les-bains.fr
📱 @villedeplombiereslesbains